



# Industrie canadienne des biocarburants Rentabilité annuelle et examen du marché en 2011

Ressources naturelles Canada

Division des programmes sur les carburants de remplacement

29 avril 2013



Natural Resources  
Canada

Ressources naturelles  
Canada

Canada 

# Table des matières

- Introduction
  - Notes explicatives et références
  - Renseignements sur l'industrie protégée du biodiésel
- Promoteurs de l'initiative écoÉNERGIE pour les biocarburants
- Marché intérieur
- Politiques intérieures
- Commerce intérieur
- Annexe



# Introduction

- Le présent rapport vise à présenter des renseignements et une analyse de l'industrie, du commerce et du marché intérieurs des biocarburants.
- Le rapport a été préparé par les responsables du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants (le programme) géré par Ressources naturelles Canada. Le programme surveille les progrès réalisés par l'industrie dans le cadre de son mandat qui consiste à administrer des programmes dans le secteur des biocarburants.
- Ce rapport a été élaboré à l'aide des renseignements provenant du programme et de sources publiques. Les données du programme ont été recueillies dans des rapports présentés par les promoteurs du programme et ont été réunies afin de protéger la nature confidentielle de ces informations. De plus, le rapport s'appuie sur des sources d'information publiques et d'abonnements, notamment :
  - Agriculture et Agroalimentaire Canada
  - Statistique Canada
  - Département de l'Agriculture des États-Unis
  - Energy Information Administration (É.-U.)
  - Bloomberg New Energy Finance



# Notes explicatives et références

- Des notes explicatives sont fournies au besoin dans les notes qui figurent au bas des diapositives. **Il est conseillé au lecteur de lire ces notes puisqu'elles fournissent un contexte ou des éclaircissements à l'analyse.**
- Des références détaillées sont également présentées dans les notes figurant au bas des diapositives.



# Renseignements protégés sur l'industrie du biodiesel

- Les renseignements sur l'industrie du biodiesel recueillis dans le cadre du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants ont été exclus pour des raisons de confidentialité. L'industrie est fortement concentrée avec deux producteurs représentant la majeure partie de la production; par conséquent, les données de l'industrie ne peuvent être divulguées sans compromettre la confidentialité des renseignements commercialement sensibles.
- On s'attend à ce qu'avec une capacité de production supplémentaire en 2012-2013, les données seront suffisamment nombreuses pour le cycle d'établissement de rapports en 2013 afin d'inclure une analyse complète du secteur du biodiesel.



# Sommaire

- La capacité de production et la production d'éthanol des installations construites au Canada continuent d'augmenter, atteignant respectivement 1 742 ML\* et 1 660 ML en 2011.
- La capacité de production de biodiesel des installations établies demeurent la même depuis 2010 avec 278 ML\*. La production (comme l'indique l'Energy Information Administration des États-Unis) a augmenté de 12 % pour atteindre 157 ML.
- Les exigences fédérales relatives à la teneur en carburant renouvelable dans l'essence sont en vigueur depuis le 15 décembre 2010, ou depuis un peu plus d'un an. Les exigences relatives à la teneur en carburant renouvelable dans le diesel et le mazout de chauffage sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

## **Remarque**

\*Capacité des installations construites des promoteurs du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants au 31 décembre 2011.

Source(s) : Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants, Energy Information Administration (É.-U.).



# Promoteurs de l'initiative écoÉNERGIE pour les biocarburants



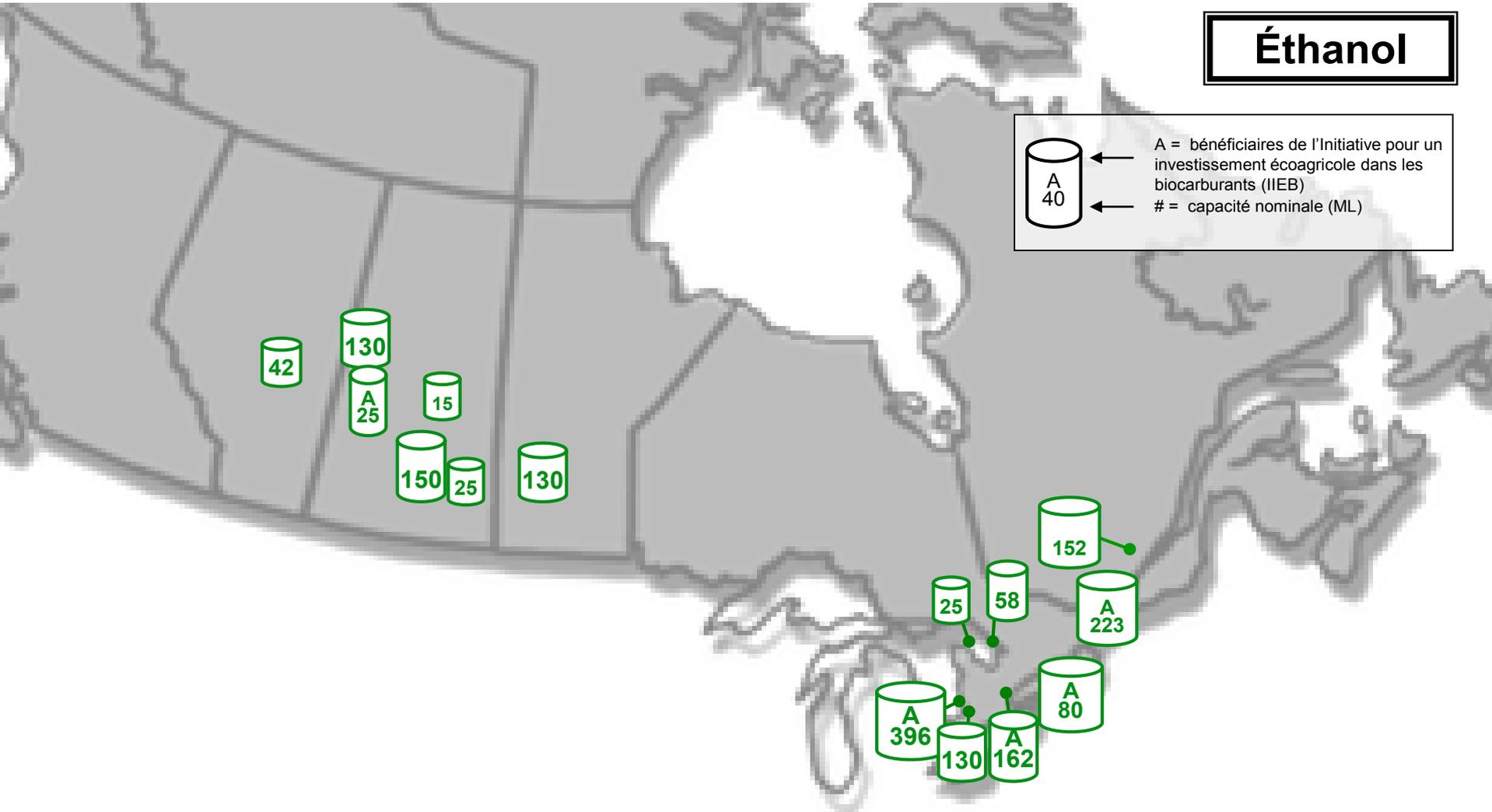
# Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants

- Annoncé le 5 juillet 2007, le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants, d'une valeur de 1,5 milliard de dollars, est une importante composante de la stratégie du gouvernement du Canada sur les carburants renouvelables. Les objectifs du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants sont de stimuler la production des carburants de remplacement à l'essence et au diesel et d'encourager le développement d'une industrie canadienne des carburants renouvelables concurrentielle. Il rend les investissements dans les installations de production plus attrayants en compensant en partie les risques liés à la fluctuation des coûts des matières premières et du carburant.
- Le programme offre des mesures incitatives à l'exploitation – selon les niveaux de production/ventes – destinées aux producteurs de carburants renouvelables de remplacement à l'essence et au diesel qui sont produits au Canada.



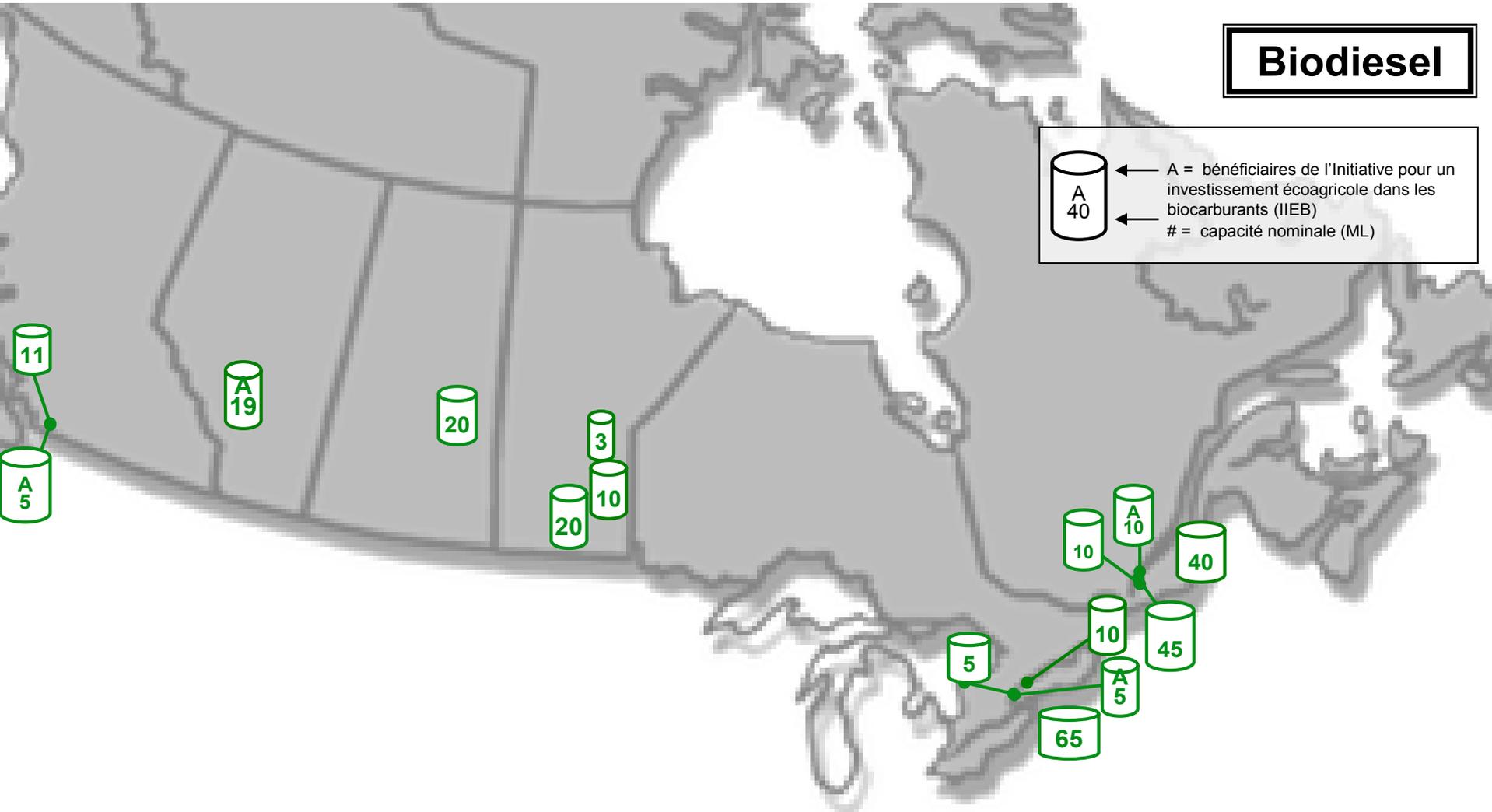
# écoÉNERGIE pour les biocarburants

## Éthanol – Capacité de production des installations construites en 2011



# écoÉNERGIE pour les biocarburants

## Biodiesel – Capacité des installations construites en 2011

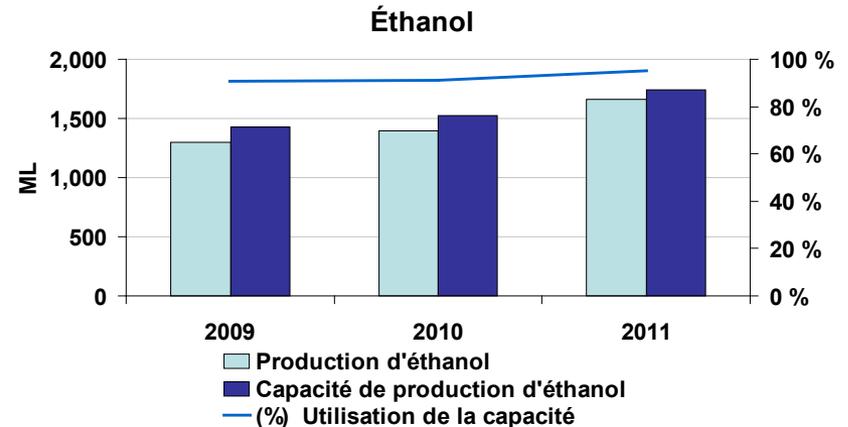


# écoÉNERGIE pour les biocarburants

## Capacité\* de production et production d'éthanol et de biodiesel des installations construites

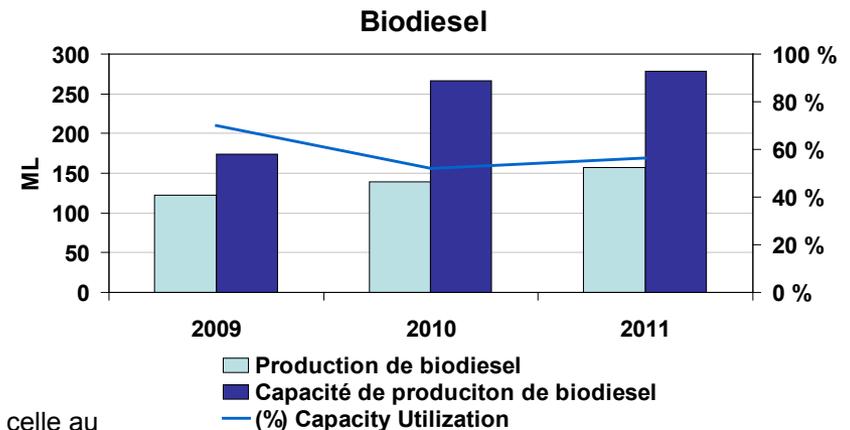
### Éthanol

- Capacité de production totale des installations construites de 1 742 ML vs production de 1 660 ML en 2011 (taux d'utilisation de la capacité de 95 %).
- Capacité accrue de 13 % en 2011, principalement due à la deuxième phase de l'agrandissement de l'usine de St. Clair de Suncor de 198 ML.



### Biodiesel

- Capacité de production totale des installations construites de 278 ML vs production de 157 ML en 2011 comme le rapporte l'Energy Information Administration des États-Unis (taux d'utilisation de la capacité de 56 %).
- De nombreuses installations construites en 2010 n'ont pas produit en 2011 en raison de facteurs du marché.



### Remarques

\* Capacité opérationnelle au cours de l'année civile. Moins élevée ou égale à celle au 31 décembre de chaque année.

Source(s) : Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants de RNCan, Energy Information Administration (É.-U.)

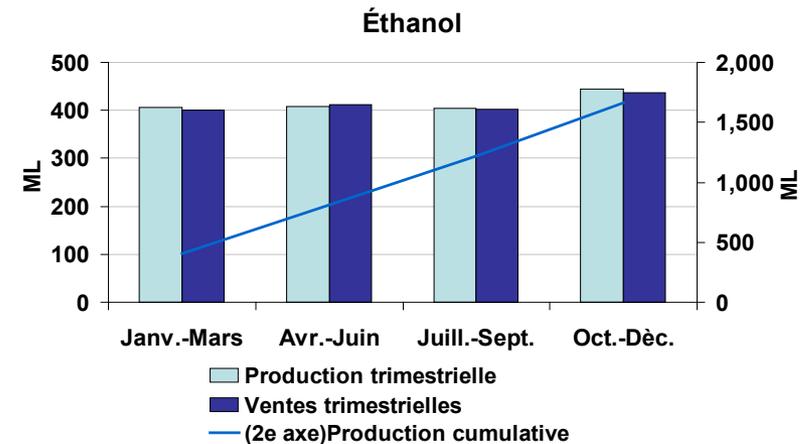


# écoÉNERGIE pour les biocarburants

## Production et ventes d'éthanol et de biodiesel en 2011

### Éthanol

- La production et les ventes se sont chiffrées en moyenne à 415 ML par trimestre.
- La production annuelle cumulative était de 1 660 ML.
- La production et les ventes accrues au 4<sup>e</sup> trimestre reflètent les marges améliorées des producteurs vers la fin de l'année.



### Biodiesel

- Les données ne peuvent être fournies (voir la diapositive 5).*

Source : Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants de RNCan

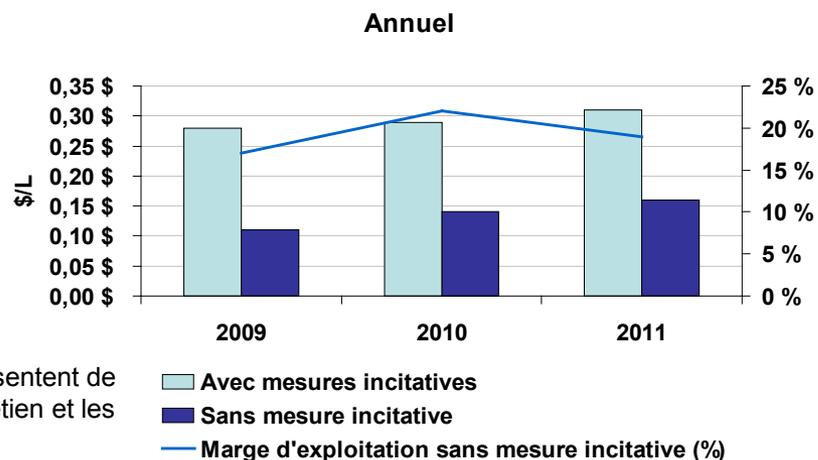
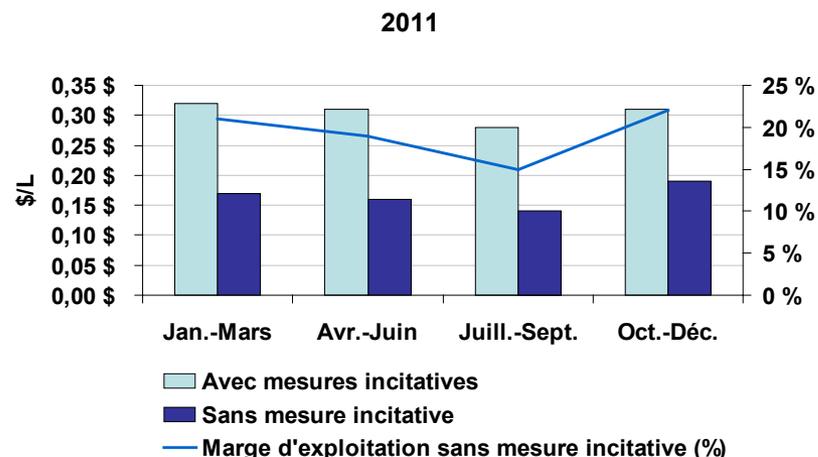


# écoÉNERGIE pour les biocarburants

## Rentabilité des producteurs d'éthanol

### Bénéfices d'exploitation en 2011\*

- Sans mesures incitatives : 0,16 \$/L (marge d'exploitation de 19 %).
- Avec mesures incitatives : 0,31 \$/L (marge d'exploitation de 31 %).
- Marges d'exploitation plus faibles au 3<sup>e</sup> trimestre vs le 4<sup>e</sup> trimestre:
  - Le coût moyen/litre vendu a augmenté de 9 % dû à une augmentation du prix des matières premières, mais n'a été que partiellement compensé par le prix plus élevé de l'éthanol.
- Marges améliorées au 4<sup>e</sup> trimestre vs le 3<sup>e</sup> trimestre dû à une baisse du coût des matières premières et à une baisse légère du prix de l'éthanol.
- Les marges d'exploitation ont diminué en 2011 vs 2010 malgré une légère augmentation dans les bénéfices d'exploitation par litre.
  - Les marges d'exploitation ont diminué en raison d'une augmentation de 63 % des coûts, alors que les recettes n'ont augmenté que de 49 %.
  - Pour chaque litre, les bénéfices d'exploitation ont augmenté de 2 cents/litre (une augmentation de 15 %).



### Remarques

\* Les bénéfices d'exploitation ne comprennent pas les autres coûts qui représentent de 10 à 15 % des recettes, tels que les coûts de main-d'œuvre, les coûts d'entretien et les frais de vente, les frais généraux et les dépenses administratives.

Source(s) : Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants de RNCan, Programme d'expansion de l'éthanol de RNCan



# écoÉNERGIE pour les biocarburants

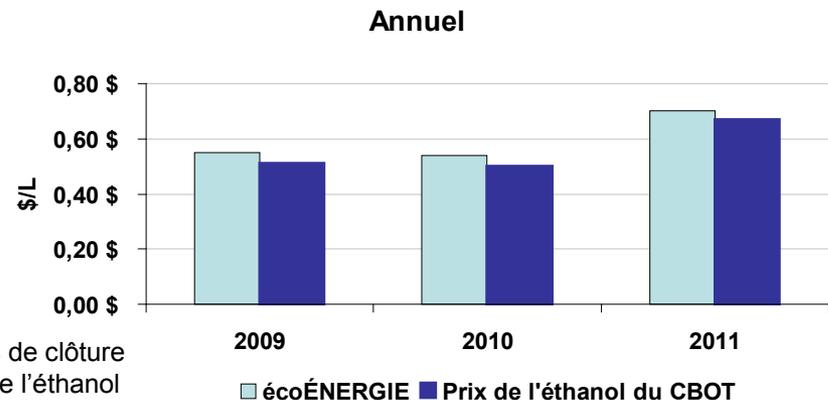
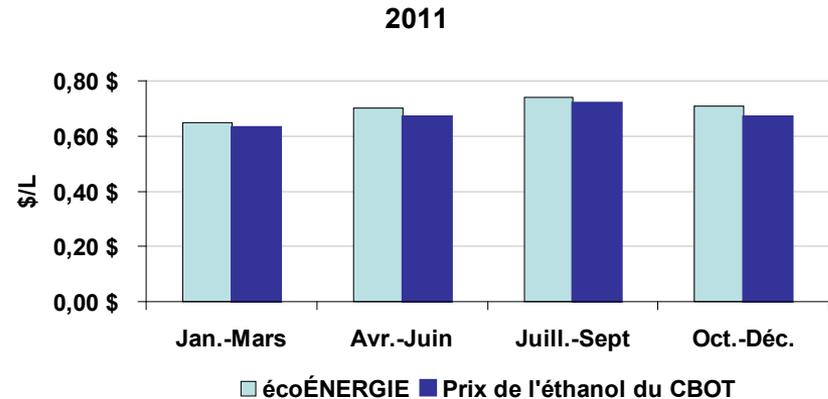
## Prix des ventes d'éthanol\* vs prix du marché

- Prix de vente moyen du programme ÉcoÉNERGIE pour les biocarburants de 0,70 \$/L en 2011.
- Légère prime au prix de l'éthanol du Chicago Board of Trade (CBOT) dont la moyenne est de 0,67 \$/L (il s'agit d'un prix de référence pour la majeure partie de l'éthanol vendu au Canada).
- Les prix ont diminué vers la fin de l'année en raison :
  - du prix moins élevé du maïs;
  - de l'expiration prochaine du crédit pour la taxe d'accise volumétrique pour l'éthanol des États-Unis de 0,54/gallon (0,14/litre) qui oriente la production d'éthanol malgré une baisse de la demande pour des carburants.
- Les marchés sont étroitement liés aux développements aux États-Unis.

### Remarques

\* Le prix de l'éthanol du CBOT est calculé à partir de la moyenne du cours de clôture hebdomadaire pour le contrat à terme le plus proche de l'échéance pour de l'éthanol dénaturé du CBOT négocié au Chicago Mercantile Exchange (CME).

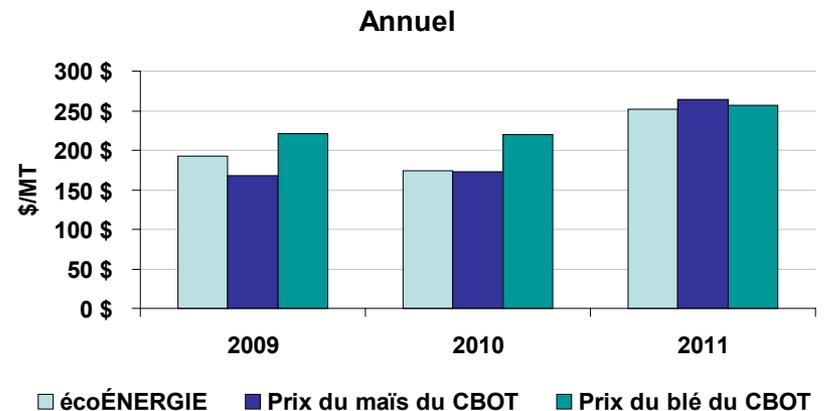
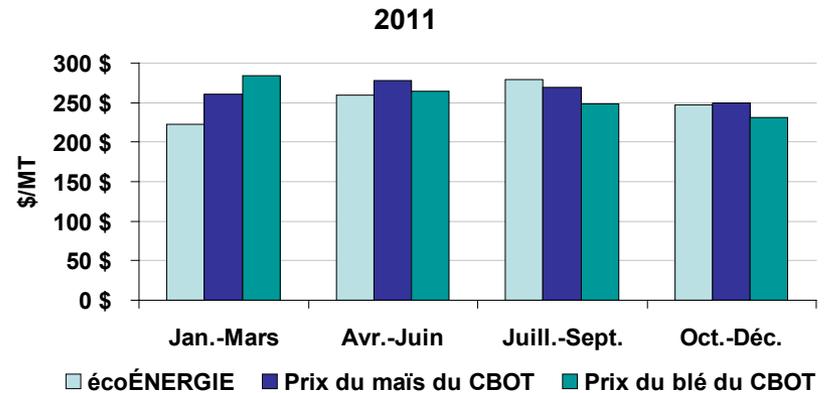
Source(s) : Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants de RNCan, Haver Analytics/CME



# écoÉNERGIE pour les biocarburants

## Prix des matières premières de l'éthanol vs prix du marché

- Les producteurs ont utilisé plus de 4 mégatonnes (MT) de matières premières entre avril 2011 et mars 2012 :
  - 77 % de maïs
  - 21 % de blé
- Les prix du marché pour le maïs ont varié entre 249 \$/MT et 278 \$/MT.
- Les prix du maïs sont en général demeurés stables en 2009 et pendant la majeure partie de 2010, mais ils ont commencé à augmenter considérablement au 4<sup>e</sup> trimestre de 2010 et au cours de 2011 :
  - 2009 : 168 \$/MT
  - 2010 : 173 \$/MT
  - 2011 : 264 \$/MT



Source(s) : Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants de RNCAN, AAC



# écoÉNERGIE pour les biocarburants

## Éthanol - bénéfice net et rendement du capital

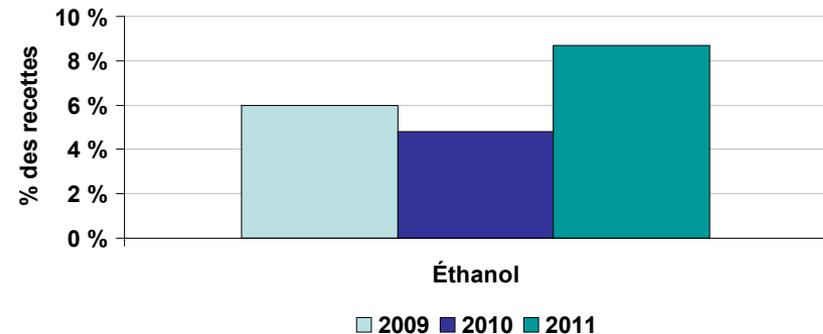
### Marge de bénéfice net

- Après une baisse en 2010, les marges de bénéfice net pour l'éthanol ont excédé celles enregistrées en 2009. La marge de bénéfice net était de 8,7 % en 2011, comparativement à 4,8 % en 2010.

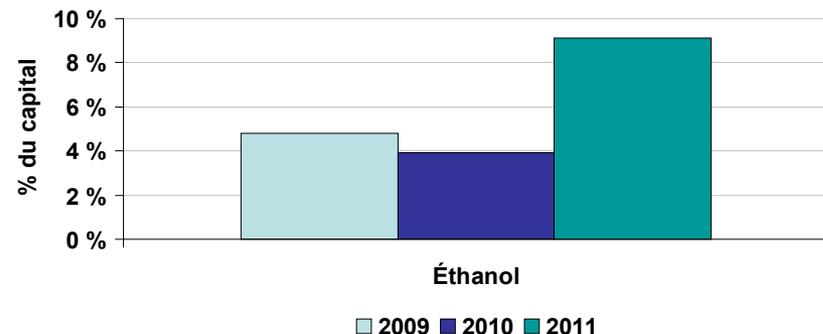
### Rendement du capital

- Le rendement du capital est calculé comme étant le bénéfice net divisé par le total du capital investi. Les tendances reflètent celles observées pour le bénéfice net. Le rendement de l'éthanol s'est amélioré de 4 % en 2010 et de 9,1 % en 2011.

Marges de bénéfice net (%)



Rendement du capital (%)



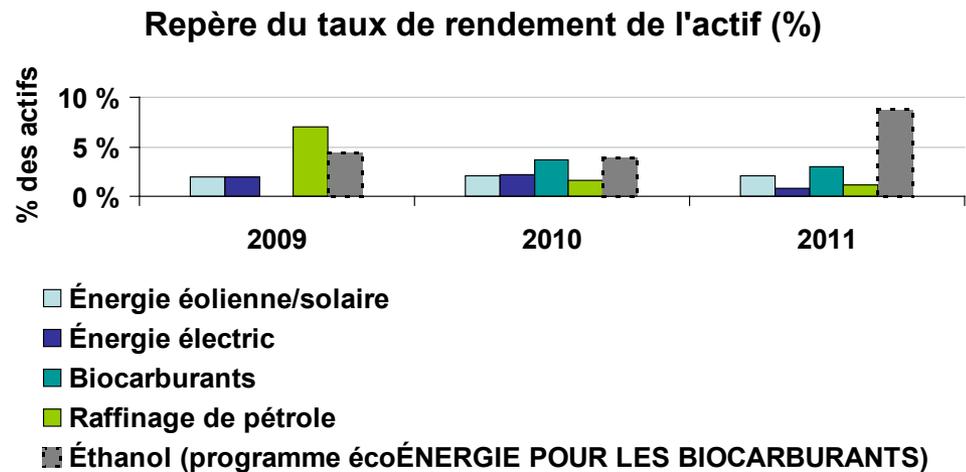
Source(s) : RNCan/programme écoÉNERGIE pour les biocarburants



# écoÉNERGIE pour les biocarburants

## Étalonnage du retour de l'actif

- Lorsqu'on le compare aux entreprises (exploitées principalement à l'extérieur des États-Unis) pour les sous-marchés de production d'énergie solaire/éolienne, d'énergie électrique, de fabrication de biocarburants et de raffinage de pétrole :
  - le secteur de l'éthanol du programme a produit un taux de rendement de l'actif considérablement plus élevé (moyenne pondérée) pour 2011;
  - le secteur de l'éthanol a eu un meilleur rendement que les autres indices de référence et était similaire à l'indice de référence des biocarburants des États-Unis en 2010. En 2009, le secteur de l'éthanol a surclassé la plupart des indices de référence (à l'exception du raffinage de pétrole).



Le sous-marché des biocarburants a surclassé tous les autres indices de référence pour 2010 et 2011. Prenez note que nous n'avons pas d'indice de référence comparable pour 2009.

Source(s) : Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants de RNCAN, Deloitte



# écoÉNERGIE pour les biocarburants

## Mesures incitatives pour l'exploitation de l'éthanol et du biodiesel reçues en 2011

	Éthanol (non dénaturé)	Biodiesel
<b>Mesures incitatives provinciales pour l'exploitation</b>		
<b>Nombre d'installations recevant des mesures incitatives provinciales</b>	7 sur 15	4 sur 12
<b>Litres ayant fait l'objet de mesures incitatives (en % de la totalité des litres vendus)</b>	1 010,9ML (62 %)	<i>n.d. – voir la diapositive 5</i>
<b>Mesure incitative provinciale moyenne par litre</b>	0,103 \$	<i>n.d. – voir la diapositive 5</i>
<b>Valeur des mesures incitatives provinciales</b>	103,7 M\$	0,7 M\$
<b>Mesure incitative fédérale pour l'exploitation (écoÉNERGIE)</b>		
<b>Mesure incitative fédérale moyenne par litre</b>	0,0825 \$	0,185 \$
<b>Valeur des mesures incitatives fédérales (estimées)</b>	134,1 M\$	<i>n.d. – voir la diapositive 5</i>
<b>Valeur totale des mesures incitatives provinciales</b>	<b>237,7 M\$</b>	<i>n.d. – voir la diapositive 5</i>

Source : programme écoÉNERGIE pour les biocarburants de RNCan



# Sommaire

## Éthanol

- La capacité de production et la production des installations construites au Canada continuent d'augmenter, atteignant respectivement 1 742 ML\* et 1 660 ML en 2011.
- Les marges d'exploitation ont diminué en 2011 vs 2010 malgré une légère augmentation dans les bénéfices d'exploitation par litre.
  - Les coûts d'exploitation ont augmenté de 63 % des coûts, alors que les recettes n'ont augmenté que de 49 %.
  - Pour chaque litre, les bénéfices d'exploitation ont augmenté de 2 à 16 cents/litre, (sans mesures incitatives) et de 31 cents/litre (avec des mesures incitatives).

## Biodiesel

- La capacité de production des installations construites en 2011 est demeurée la même qu'en 2010, soit de 278 ML\*. La production (telle qu'indiquée par la EIA) a augmenté de 12 % à 157 ML.

### Remarques

\* Capacité du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants au 31 décembre 2011. Production de biodiesel : Energy Information Administration (É.-U.). [International Energy Statistics](#).



# Marché intérieur



# Mise à jour sur les marchés

## Marchés

- Un sondage\* auprès des entreprises de raffinage canadiennes a conclu que la plupart du biodiesel utilisé au Canada le sera dans l'Ouest canadien, que le biodiesel sera importé, que le diesel renouvelable produit par hydrogénation (DRPH) devrait être utilisé pour satisfaire environ 50 % des exigences en matière de carburants de remplacement du diesel.
- La majeure partie de l'éthanol produit au Canada était destinée au marché canadien. La majeure partie du biodiesel produit au Canada était exportée aux États-Unis.
- Les marges des producteurs de biodiesel ont augmenté considérablement par rapport aux années précédentes sur les prix des carburants à la hausse et après l'expiration des mesures de souplesse en matière de conformité offertes par la U.S. Renewable Fuel Standard pour 2009-2010.

### Remarque

\*EcoRessources Consultants. [An Update on Renewable Diesel Infrastructure in Canada](#). Février 2012

Source(s): EcoRessources Consultants, Neste Oil



Natural Resources  
Canada

Ressources naturelles  
Canada

Canada

# Marchés intérieurs

## Production et consommation brute d'éthanol annuelles (en millions de litres, sauf indication contraire)

(Années)	Production (éthanol dénaturé)	Exportations	Importations	Consommation apparente	Consommation d'essence automobile*	Part de la consommation d'essence (%)
2011	1 660,8	25,4	977,3	2 612,7	44 291,7	5,9 %
2010	1 391,8	32,4	521,6	1 881,0	42 984,7	4,4 %
2009	1 301,0	39,7	265,2	1 526,5	41 551,2	3,7 %

- La consommation brute ne tient pas compte des changements dans l'inventaire.
- Augmentation considérable dans les importations et la consommation d'éthanol de 2010 à 2011 due à l'entrée en vigueur du règlement fédéral exigeant que l'essence contienne du carburant renouvelable en décembre 2010.
- Certains raffineurs ont réalisé des mélanges dont la teneur était supérieure au 5 % exigé, probablement à cause de la conjoncture économique favorable des mélanges (voir la diapositive suivante).
  - Selon la consommation d'essence, on estime que 5 % du stock d'essence en 2011 a généré une demande pour 2 214,6 ML d'éthanol\*. Environ 400 ML d'éthanol supplémentaires ont été consommés au cours de l'année.

### Remarques

\* L'estimation de Ressources naturelles Canada est fondée sur les données sur la consommation de Statistique Canada. L'essence consommée à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut est exclue. L'estimation ne tient pas compte des autres exemptions, p. ex., le carburant utilisé pour le matériel militaire de combat ou les véhicules de compétition.

Source(s) : RNCAN/programme écoÉNERGIE pour les biocarburants, Statistique Canada, CRA

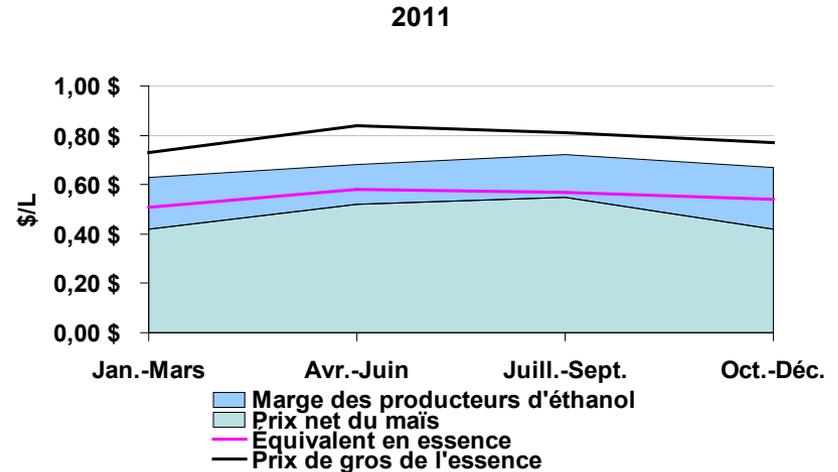


# Marchés intérieurs

## Données économiques sur les mélanges contenant de l'éthanol en 2011

### Point de vue des mélangeurs

- Pour l'éthanol, les mélangeurs ont payé un prix entre le prix de l'énergie ajusté et le prix volumétrique du prix de gros de l'essence.\*
  - En moyenne, les prix à terme de l'éthanol ont suivi les prix de gros de l'essence de 0,11 \$/L, plafonnant à 0,16 \$/L au 2<sup>e</sup> trimestre.
- Étant donné que les mélangeurs ont payé moins pour l'éthanol sur une base volumétrique, il a été possible de faire des mélanges discrétionnaires (comme en témoigne la diapositive précédente).



### Remarques

\* Le prix ajusté de l'énergie du prix de gros de l'essence applique un facteur de 70 % pour tenir compte de la densité d'énergie plus faible de l'éthanol.

Source(s) : AAC, Haver Analytics/CME, RNCAN

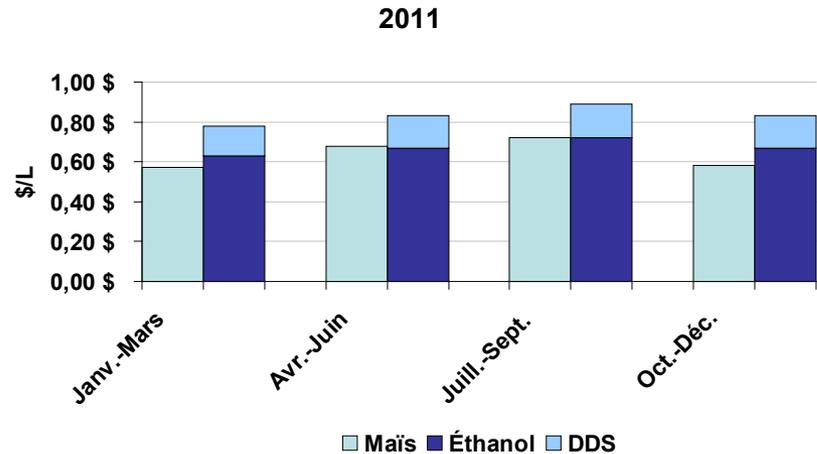


# Marchés intérieurs

## Données économiques relatives aux producteurs d'éthanol en 2011

### Point de vue des producteurs

- Les recettes découlant des ventes de l'éthanol ne suffisent qu'à couvrir les coûts des facteurs de production (c.-à-d., le maïs).
- Les recettes provenant des coproduits tels que les drêches de distillerie et les mesures incitatives pour l'exploitation (non comprises dans le graphique) sont nécessaires pour couvrir les coûts de production restants et permettre aux producteurs de faire des profits.



Source(s) : AAC, Haver Analytics/CME, RNCAN



# Marchés intérieurs

## Production annuelle de biodiesel (en millions de litres, sauf indication contraire)

(ann ées)	Production	Importation	Consommation de diesel*	Consommation d'huile de chauffage
<b>2011</b>	156,8	251,7	21 615,7	0,85
<b>2010</b>	139,4	143,6	n.d.	n.d.
<b>2009</b>	121,9	21,3	n.d.	n.d.

- Les données sur la production de biodiesel proviennent de International Energy Statistics de l'Energy Information Administration (É.-U.), converties en milliers de barils par jour.
- Le biodiesel est exporté sous la catégorie « autres produits chimiques divers »; par conséquent, les statistiques sur les exportations canadiennes ne sont pas disponibles et le calcul de la consommation apparente n'est pas possible.
  - Les statistiques sur les importations américaines indiquent que les États-Unis ont importé environ 122,5 ML de biodiesel du Canada en 2011.
- L'exigence fédérale relative au contenu en carburant renouvelable dans le carburant diesel et l'huile de chauffage est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011\*. D'après la consommation de carburant diesel et d'huile de chauffage, on estime qu'environ 670 ML de carburant de rechange renouvelable pour remplacer le diesel seront requis durant la première période de conformité (du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 31 décembre 2012).
  - Les quantités de diesel et d'huile de chauffage sont calculées pour toute l'année 2011.

### Remarques

\* Ne comprend pas le diesel et l'huile de chauffage consommés au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut. L'estimation ne tient pas compte des autres exemptions, p. ex., le carburant utilisé pour le matériel militaire de combat ou les véhicules de compétition. L'estimation de Ressources naturelles Canada sur la consommation du diesel est fondée sur les données sur la consommation de Statistique Canada.

Source(s) : Programme écoÉNERGIE pour les biocarburants de RNCan, Système d'extraction et de regroupement de données commerciales (SERDOC) de RNCan, Statistique Canada, Energy Information Administration (É.-U.)

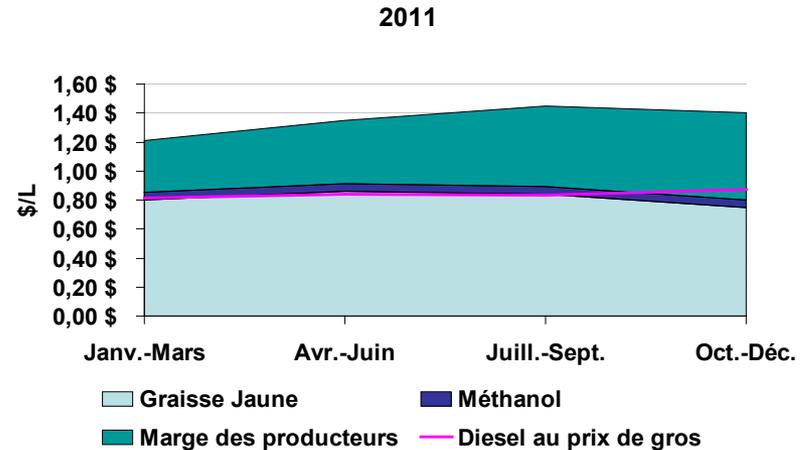


# Marchés intérieurs

## Données économiques sur les mélanges contenant du biodiesel en 2011

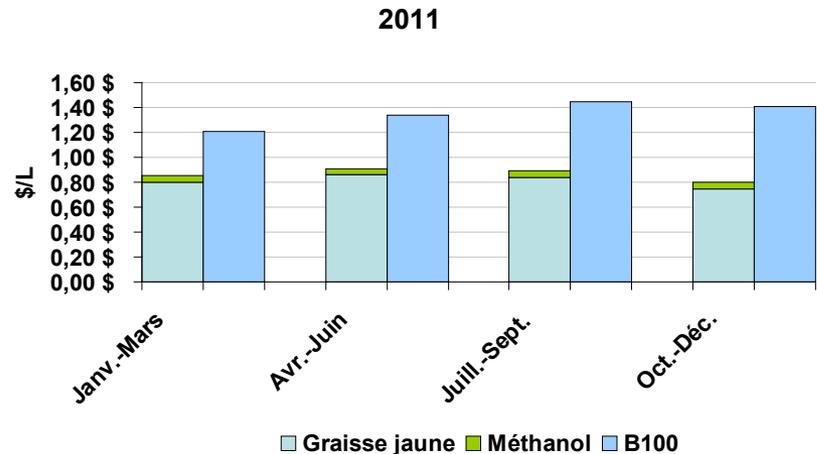
### Point de vue des mélangeurs

- L'anticipation de l'expiration du crédit américain pour les mélangeurs a fait augmenter la demande au cours du second semestre de 2011.
- Les prix supérieurs réels du biodiesel (par rapport au diesel) réduisent les marges des mélangeurs et la possibilité d'effectuer des mélanges discrétionnaires.



### Point de vue des producteurs

- Les marges ont augmenté au 4<sup>e</sup> trimestre en raison des prix réduits des matières premières et des prix stables du biodiesel.
- Le biodiesel d'huile de canola coûte en moyenne 0,25 \$/L de plus à produire que le biodiesel fabriqué à partir de graisse jaune en raison des coûts plus élevés des matières premières.



Source(s) : Statistique Canada, The Jacobsen, OPIS, BNEF, RNCAN



# Marchés intérieurs

## Sommaire

### Éthanol

- Le prix moyen de l'éthanol du Chicago Board of Trade (CBOT) de 0,67 \$/L par rapport au prix net du maïs de 0,48 \$/L a assuré des marges décentes aux producteurs. Les données économiques favorables pour les mélanges d'éthanol d'environ 0,11 \$/L ont stimulé la production de mélanges discrétionnaires.
- Augmentation considérable de la consommation d'éthanol de 2010 à 2011 due à l'entrée en vigueur du règlement fédéral exigeant que l'essence contienne du carburant renouvelable en décembre 2010.

### Biodiesel

- Avec un prix moyen du biodiesel pur (B100) de 1,35 \$/L par rapport au prix moyen de la graisse jaune de 0,81 \$/L, les producteurs ont pu obtenir une marge plus élevée en 2011. Les marges de mélangeurs n'ont pas été bonnes en 2011, ce qui a fait en sorte de réduire la possibilité de produire des mélanges discrétionnaires.



# Politiques intérieures



# Politiques intérieures

- Ce rapport couvre environ la première moitié de la première période de conformité de l'exigence fédérale pour un contenu de 5 % en carburant renouvelable dans l'essence.
- La première période de conformité a débuté le 15 décembre 2010 et s'est terminée le 31 décembre 2012.
- La réglementation fédérale exigeant un contenu renouvelable de 2 % dans le diesel et l'huile de chauffage est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011\*.
- L'exigence de la Colombie-Britannique relative au biodiesel a été modifiée afin de demeurer à 4 % en 2012 et au-delà plutôt qu'à 5 %.
- La teneur de 2 % en carburant renouvelable dans le cadre du règlement en remplacement du diesel de la Saskatchewan a été annoncée; la date d'entrée en vigueur prévue était juillet 2012.
- Dans son budget de 2013, la province de l'Ontario a annoncé qu'elle éliminerait l'exemption de taxe sur le biodiesel et la remplacerait par une exigence provinciale devant être définie à la suite de consultations avec les intervenants.
- Voir l'annexe 2 pour consulter la liste des programmes provinciaux de biocarburants.

## Remarques

\* Ne comprend pas le diesel et l'huile de chauffage consommés au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut. L'estimation ne tient pas compte des autres exemptions, p. ex., le carburant utilisé pour le matériel militaire de combat ou les véhicules de compétition.



# Exigences intérieures

	Carburants renouvelables de remplacement à l'essence	Carburants renouvelables de remplacement au diesel
Gouvernement fédéral	5 %	2 %*
<b>Provinces</b>		
Colombie-Britannique	5 %	4 %
Alberta	5 %	2 %
Saskatchewan	7,5 %	2 % à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2012
Manitoba	8,5 %	2 %
Ontario	5 %	À l'étude
Québec	5 % d'ici 2012 (objectif seulement)	--

## Remarques

Éthanol : l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario ont des exigences particulières en matière « d'alcool ou d'éthanol renouvelable ».

Biodiesel : l'exigence du Manitoba ne tient compte que du biodiesel, p. ex., l'ester méthylique.

\*Ne comprend pas le diesel et l'huile de chauffage consommés au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut. L'estimation ne tient pas compte des autres exemptions, p. ex., le carburant utilisé pour le matériel militaire de combat ou les véhicules de compétition.



# Commerce intérieur



Natural Resources  
Canada

Ressources naturelles  
Canada



# Commerce intérieur

- Les importations d'éthanol en 2011 (977 ML) ont presque doublé par rapport au record établi en 2010 (522 ML).
  - Près de 100 % des importations proviennent des États-Unis (aucune importation du Brésil).
  - L'augmentation est grandement due à l'exigence fédérale de 5 % entrée en vigueur le 15 décembre 2010.
- Des importations de biodiesel en 2011 (252 ML), qui ne comprennent pas de diesel renouvelable produit par hydrogénation (DRPH); 85 % des importations l'ont été dans l'Ouest canadien où des règlements existent. 99 % des importations de biodiesel provenaient des États-Unis.
- Les importations de DRPH sont classées comme un carburant diesel; par conséquent, les données d'importation sur le DRPH ne sont pas disponibles.
- L'Environmental Protection Agency des États-Unis a approuvé la requête du Canada demandant que les matières premières provenant du Canada pour la production de biocarburants aux États-Unis relèvent de « l'approche de conformité globale » (qui utilise la même approche privilégiée de conformité comme pour les biocarburants produits à partir de matières premières provenant des États-Unis).
- L'Union européenne a conclu son enquête sur le contournement des droits compensateurs et antidumping sur le biodiesel américain expédié à partir du Canada.
  - Le biodiesel expédié du Canada, qu'il soit produit ou non au pays, est assujéti à l'obligation du 409,2 EUR/tonne (0,47 EUR/litre).
  - Les exportateurs qui peuvent prouver que les matières premières de leur carburant ne proviennent pas des États-Unis peuvent demander à être exemptés de ces droits.

Source(s) : Statistique Canada, EPA, UE



# Commerce intérieur

## Taux tarifaires de l'éthanol et du biodiesel

Carburant	Par défaut	Exceptions
Éthanol	0,0492 \$/litre d'alcool éthylique absolu	TCC, TC, TPAC, TCR, TI, TPMD, TM, TN, TP, TSL, TÉU : Exempt
Biodiesel	Exempt	Exempt

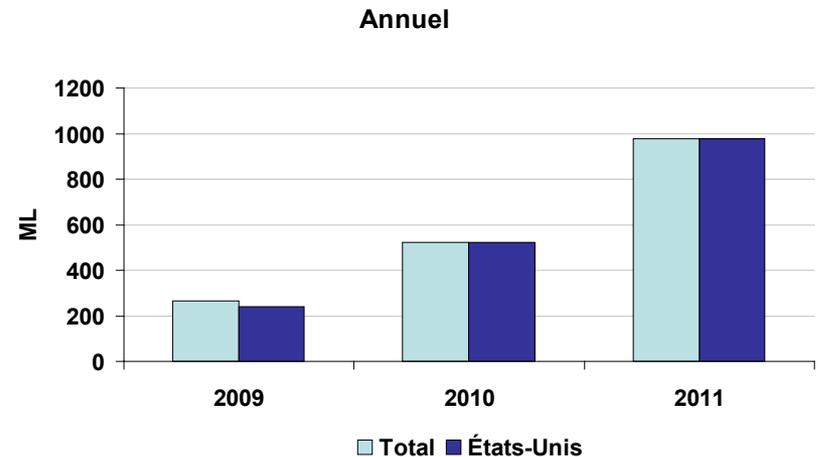
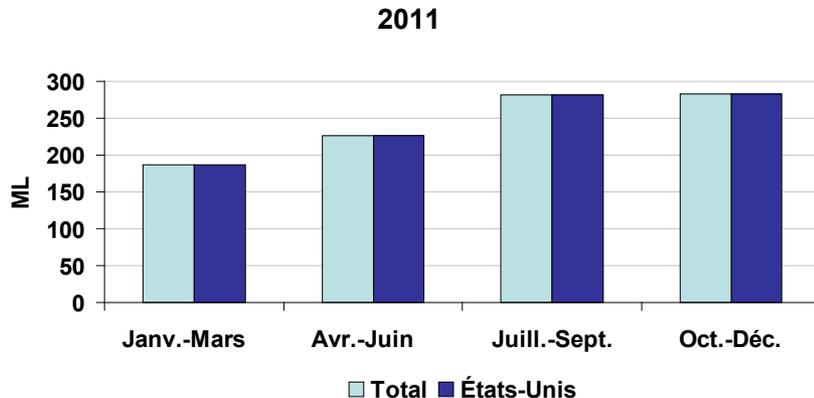
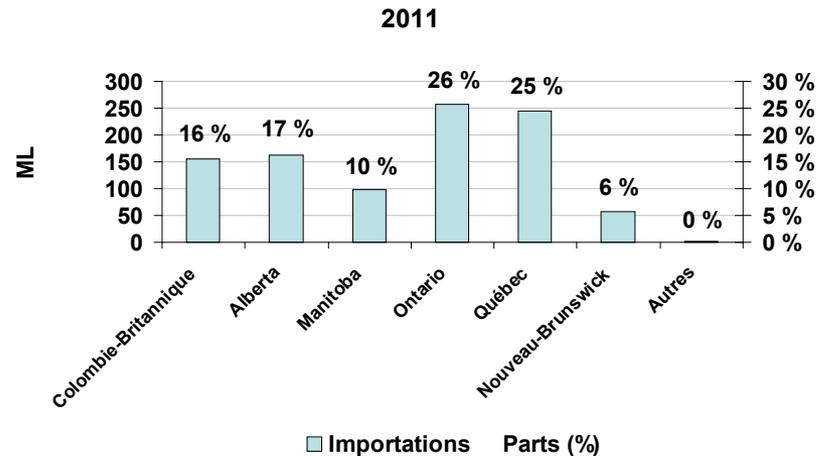
Source : Agence des services frontaliers du Canada



# Commerce intérieur

## Importations d'éthanol

- Environ la moitié de la totalité des importations était destinée à l'Ontario et au Québec.
- Ce qui représente la province de dédouanement – ne signifie pas que l'éthanol a été utilisé dans la province, mais c'est une bonne indication de l'utilisation régionale.
- Le taux d'importations élevé en décembre est probablement dû à une baisse de 15 % des prix de l'éthanol de novembre à décembre.



Source(s) : RNCan (SERDOC)/Statistique Canada

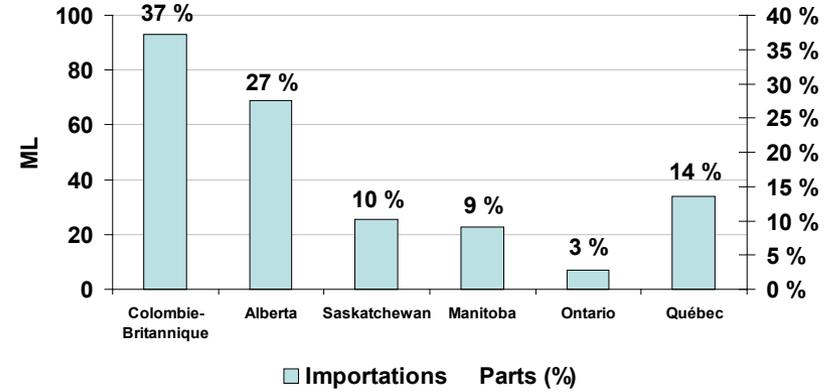


# Commerce intérieur

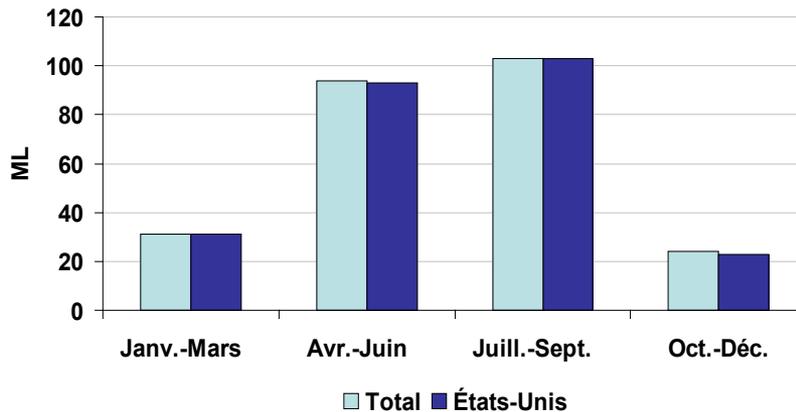
## Importations de biodiesel

- Les importations de biodiesel en 2011 suivaient en général les modèles d'utilisation prévus – de la fin du printemps au début de l'automne.
  - 85 % de tout le biodiesel importé dans l'Ouest canadien.
  - Importations les plus importantes en C.-B. en raison de l'exigence de 4 %.
- Le biodiesel a été importé en 2009 et en 2010 sous des codes différents (information non indiquée dans les graphiques), ce qui a entraîné une enquête américaine sur le contournement des droits relatifs au biodiesel américain qui passe par le Canada.
- Les chiffres sur l'exportation du biodiesel ne sont pas disponibles.

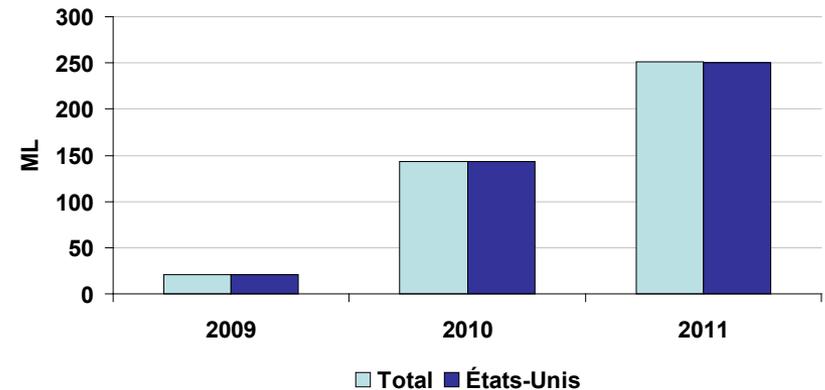
2011



2011



Annuel



Source(s) : RNCan (SERDOC)/Statistique Canada



Natural Resources  
Canada

Ressources naturelles  
Canada



# Commerce intérieur

## Sommaire

### Éthanol

- Les importations d'éthanol en 2011 (977 ML) ont presque doublé par rapport au record établi en 2010 (522 ML).
  - L'augmentation est grandement due à l'exigence fédérale de 5 % entrée en vigueur le 15 décembre 2010 et aux raffineurs qui semblent avoir excédé l'exigence relative aux mélanges.
  - Près de 100 % des importations proviennent des États-Unis. Aucune importation du Brésil.
  - Exportations limitées (25 ML in 2011).

### Biodiesel

- Les importations de biodiesel suivaient en général les modèles d'utilisation prévus – de la fin du printemps au début de l'automne.
- Le biodiesel est exporté sous la catégorie « autres produits chimiques divers »; par conséquent, les statistiques sur les exportations canadiennes ne sont pas disponibles.
  - Les statistiques sur les importations américaines indiquent que les États-Unis ont importé environ 122,5 ML de biodiesel du Canada en 2011.



# Annexe



Natural Resources  
Canada

Ressources naturelles  
Canada

Canada

# Programmes provinciaux/territoriaux pour l'éthanol en 2011

Prov.	Nom	Description	Condition principale	Financement (durée)
Alb.	Programme de crédit pour les producteurs de bioénergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Éthanol de première génération (à base de céréales : 0,10 \$/L pour les 150 premiers ML/année, 0,06 \$/L pour la production excédant les 150 premiers ML/année</li> <li>▪ Éthanol de deuxième génération : 0,14 \$/L pour les 150 premiers ML/année, 0,09 \$/L pour le production excédant les 150 premiers ML/année</li> </ul>	Produit en Alb.	490 M\$ pour les quatre premières années (2011 – 2016)
Sask.	Programme de subvention pour l'éthanol	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme de paiement (subvention) au distributeur de 0,15 \$/L</li> </ul>	Produit et utilisé en Sask.	n.d. (2005 – 2012)
Man.	Fonds d'aide à la production d'éthanol	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Subvention incitative fixe, qui varie au cours d'un programme de 8 ans : 0,20 \$/L (2008 et 2009), 0,15 \$/L (2010, 2011, 2012), 0,10 \$/L (2013, 2014, 2015)</li> <li>▪ Plafonné à l'exigence obligatoire (~130 ML/année)</li> </ul>	Produit et vendu au Man.	Une partie des recettes tirées de la taxe sur l'essence (2008 – 2015)
Ont.	Fonds ontarien de développement de la production d'éthanol (FODPE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures incitatives pour l'exploitation allant jusqu'à 0,11 \$/L</li> <li>• Subvention d'équipement ou garantie de prêt allant jusqu'à 0,10 \$/L de la capacité de production de l'installation</li> </ul>	Produit en Ont.	520 M\$ (2005 – 2017)



# Programmes provinciaux/territoriaux pour l'éthanol en 2011

Prov.	Nom	Description	Condition principale	Financement (durée)
Qc	n.d.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Crédit d'impôt remboursable allant jusqu'à 0,185 \$/L</li> <li>▪ Production maximale de ~126 ML/année (calculée mensuellement)</li> <li>▪ Non remboursable et variable, axé sur le prix du pétrole brut</li> <li>▪ Exclut l'éthanol cellulosique</li> </ul>	Produit et vendu au Qc	(2006 – 2018)
Qc	Crédit d'impôt pour la production d'éthanol cellulosique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Crédit d'impôt remboursable allant jusqu'à 0,15 \$/L pour l'éthanol cellulosique produit à partir de matières résiduelles industrielles, agricoles et domestiques utilisant un processus thermochimique</li> <li>▪ Production maximale de ~40 ML/année (calculée mensuellement)</li> <li>▪ Non remboursable et variable, axé sur le prix du marché de l'éthanol</li> </ul>	Produit et vendu au Qc	20 M\$ pour les quatre premières années (17 mars 2011 – 1 <sup>er</sup> avril 2018)
Qc	<i>Programme de soutien à l'amélioration du rendement de la production d'éthanol de première génération</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Investissements dans un fonds et études pour :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ améliorer le rendement, l'efficacité énergétique et la performance environnementale de l'équipement de production d'éthanol de première génération;</li> <li>▪ faciliter l'intégration de nouveaux équipements et procédés dans les installations de première génération afin de favoriser leur transition vers les technologies de deuxième génération.</li> </ul> </li> </ul>		8 M\$ (2011 – 2015)



# Programmes provinciaux/territoriaux pour le biodiesel en 2011

Prov.	Nom	Description	Condition principale	Financement (durée)
Alb.	Programme de crédit pour les producteurs de bioénergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Biodiesel et bio-huile : 0,13 \$/L pour les 150 premiers ML/année, 0,09 \$/L pour la production excédant les 150 premiers ML/année</li> </ul>	Produit en Alb.	490 M\$ pour les quatre premières années (2011 –2016)
Sask.	Programme d'encouragement pour la production de diesel renouvelable de la Saskatchewan	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0,13 \$/L de diesel renouvelable</li> <li>▪ Programme annuel plafonné à 40 M litres</li> </ul>	Produit en Sask.	(2011-2016)
Man.	Subvention du fonds du biodiesel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Subvention pour la production de 0,14 \$/L jusqu'à concurrence de 20 millions de litres</li> </ul>	Produit et vendu au MB	Une partie des recettes fiscales sur le diesel (2010 – 2015)
Ont.	n.d.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0,143 \$/L exemption d'impôt routier pour l'EMAG</li> </ul>	Vendu en ON	(2006 - )
Qc	n.d.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remboursement de la taxe sur le carburant de 0,162 \$/L à l'achat de biodiesel pur (B100)</li> </ul>	Vendu au QC	(2005 - )